

TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE ET D'AGRESSION SEXUELLE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 6 MAI 2009

- Présences :**
- Mesdames :
- Frédérique Roy Bernier, CAVAC de Rimouski
 - Valérie Lavoie, stagiaire, CAVAC de Rimouski
 - Linda Bérubé, CALACS
 - Louise Castonguay, L'Autre-Toit du KRTB
 - Lucille Perron, Centre de femmes de la Vallée de La Matapédia inc. - représentante de la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent
 - Danielle Proulx, Emploi et Solidarité sociale,
 - Johanne Belzile, Emploi et Solidarité sociale
 - Louise Fortin, Centre communautaire juridique Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine
 - Catherine Geoffrion, ministère de l'Éducation jusqu'à 11 h
 - Manon Gaudreault, bureau du directeur aux poursuites criminelles et pénales
 - Sindy Pelletier, L'Arc-en-soi
 - Solange Lévesque, Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Messieurs :
- Jean-Guy Cyr, Sûreté du Québec
 - Magella Ross, Centre jeunesse
 - Martin St-Laurent, MELS jusqu'à 11 h
 - Claude Gosselin, Sécurité publique de Rivière-du-Loup
- Absences :**
- Mesdames :
- Karine Lizotte, Service correctionnel du Canada
 - Dominique Bourassa, médecin-conseil, Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
 - Carole Pitre, Service de probation du Bas-Saint-Laurent
 - Marie-Josée Pineault, Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Messieurs :
- Gilles Michaud, CSSS de Rivière-du-Loup
 - André Boudreau, C-TA-C

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
1. Vérification des présences	Mme Solange Lévesque souhaite la bienvenue aux différents représentants et représentantes de la Table régionale en violence conjugale et agression sexuelle et fait un tour de table.		
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour modifié	L'ordre du jour a été accepté en laissant le point 13 - Questions diverses, ouvert		
3. Adoption et suivi du compte rendu de la réunion du 25 novembre 2008	<p>Le compte rendu est accepté comme rédigé.</p> <p>En ce qui concerne le suivi, on retrouve les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme CAP sur la sécurité des femmes. Mme Lévesque doit faire un contact avec Mme Chantal Joubert pour avoir cette formation lors d'une prochaine rencontre de la table. • Supervision du droit d'accès dans la région du Bas-Saint-Laurent : dans la région, il y a deux organismes qui ont été identifiés pour donner ce service. Dans l'ouest, c'est la Maison des familles du Grand Portage qui a été désignée pour la supervision des droits d'accès. Elle a signé une entente avec le CSSS de Rivière-du-Loup. Pour les autres CSSS, le projet d'entente leur a été transmis pour signature. Pour l'est, c'est Entraide Le Rameau qui est désigné. Le dossier avance, mais il n'y a pas encore d'entente avec les CSSS. • Les services psychosociaux pour les enfants. Le Centre de transfert d'expertise Marie-Vincent travaille sur un projet de formation pour un soutien clinique aux 		<p>Solange Lévesque</p> <p>Marie-Josée Pineault</p> <p>Marie-Josée Pineault</p>

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
	<p>intervenants des CSSS. Une formation de deux heures devrait être disponible par visioconférence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement de la table : mme Lévesque rappelle l'importance que les personnes membres de la Table se fassent remplacer si absentes. • Mesure 4 du plan d'action en violence conjugale. La campagne d'information s'est déroulée à la fin de janvier et sur quatre semaines. Elle présente le dépliant qui a été acheminé aux différents organismes. La version qui est distribuée est en version anglaise. • La procédure pour la présence policière a été transmise à tous les partenaires. M. Cyr mentionne que tous les postes de la SQ l'ont reçu également. Il répond aux questions concernant l'application de cette procédure. • Le représentant de la Sécurité publique de Rivière-du-Loup sera membre d'office à cette Table. • Entente multisectorielle : à l'ordre du jour. • L'accessibilité des maisons d'hébergement. Matane est accessible ainsi que celle de Cabano. La Débrouille à Rimouski ne l'est pas. Elle pourrait se prémunir du programme d'aide financière du fédéral. Les personnes admises doivent être autonomes parce que le personnel ne donne pas de soins personnels. Si cela était nécessaire, il y aurait une demande présentée au CSSS pour des services de maintien à domicile. Mme Castonguay suggère qu'il y aurait peut-être lieu de faire une discussion entre les principaux partenaires pour améliorer l'accessibilité aux services pour les personnes non autonomes. • P.6, la situation de Matane s'est résorbée. Le tout a été peut-être cyclique. 		

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
	<ul style="list-style-type: none"> • Colloque en violence conjugale et agression sexuelle : à l'ordre du jour. • Pas reçu les informations concernant le rendez-vous avec la justice ni pour la Semaine nationale des victimes. • La présentation des modifications à la loi concernant l'âge du consentement qui est passé de 14 à 16 ans. Il y aura une présentation sur le sujet lors d'une prochaine rencontre. • Évaluation des centres désignés : à l'ordre du jour. • L'accessibilité de la formation en langue anglaise pour les employés des organismes communautaires : en attente d'une réponse. • Suites du forum, à l'ordre du jour. • Nouvelles publications. Conférence grand public de Mme Blandine Soulmana, à 19 h 30 à la Cathédrale de La Pocatière, elle porte sur la résilience. 		
4. Entente multisectorielle a) Fonctionnement de l'entente multisectorielle et suivi	En l'absence de Mme Marie-Josée Pineault, Mme Lévesque mentionne qu'il y aura une rencontre entre les partenaires de l'entente, soit la SQ, la Sûreté municipale, la DPJ et la Couronne qui se tiendra en juin 2009. Il sera question de problématiques au niveau de la logistique. Les modalités de fonctionnement seront revues. De plus, il y aura une visioconférence avec le MSSS le 20 mai 2009 et Mme Pineault fera le point à la rencontre de juin. Lors de chaque rencontre de la Table, il y aura un point pour faire un suivi et pour un échange d'information. De plus, elle va vérifier s'il y a des besoins de formation et, si oui, l'information sera transmise à tous les intervenants concernant une offre de formation.		Marie-Josée Pineault
5. Présentation des mesures de soutien financier du MESSS	Mme Johanne Belzile présente les articles de la nouvelle loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Elle résume les		

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
pour les personnes victimes de violence conjugale	<p>dispositions légales et règlementaires qui visent à répondre aux diverses problématiques reliées à la violence faite aux personnes. Il y a deux programmes qui peuvent intervenir, soit celui en solidarité sociale et l'autre pour l'aide sociale. L'aide sociale considère la personne apte à l'emploi, donc pas de contraintes sévères tandis qu'au niveau de la solidarité sociale, la personne a des contraintes sévères à l'emploi.</p> <p>On retrouve, entre autres, à l'article 53, une allocation accordée pour une durée d'au plus trois mois consécutifs à compter de l'admission dans une maison d'hébergement pour victimes de violence. Si une journée en maison d'hébergement, la femme reçoit une allocation pour trois mois. On considère que la personne est moins disponible à travailler sur son employabilité. On lui donne une contrainte temporaire sans certificat médical.</p> <p>L'Article 108 accorde une prestation spéciale mensuelle de 100 \$ à compter du premier mois de son admission.</p> <p>À l'Article 147.3, si elle n'habite plus sa résidence, pour deux ans, le coût de la propriété sera exclu des calculs.</p> <p>Aussi, à l'article 42, le fait de vivre en maison d'hébergement n'entraîne pas de diminution de l'allocation à cause du partage du logement.</p> <p>Les femmes monoparentales avec enfants de moins de cinq ans ont une contrainte temporaire de même que les personnes qui ont plus de 55 ans.</p> <p>48 % de la clientèle a une contrainte sévère à l'emploi.</p>		

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
6. Trousse média	<p>Mme Lévesque mentionne que lors des rencontres des 9 et 15 avril 2009, la Trousse média a été présentée aux médias de Rimouski, de Matane et de Rivière-du-Loup. Cette trousse a été développée par l'Institut national de santé publique. Il s'agit de l'engagement # 1 du Plan d'action en matière de violence conjugale qui se lit comme suit : développer, mettre à jour et diffuser des outils destinés aux médias pour les sensibiliser à leur rôle dans le traitement judiciaire des événements liés à la violence conjugale. Il s'agit d'un document disponible sur le site de l'INSP. L'adresse est : www.inspq.qc.ca/violenceconjugale</p> <p>On retrouve neuf onglets, et celui portant sur les questions et réponses compte dix éléments. Il s'agit d'un document qui fait un tour complet de la violence conjugale et peut supporter les médias dans le traitement de la nouvelle. L'information est fiable.</p> <p>Tous les onglets ont été présentés. Cette présentation a été d'une durée de quarante-cinq minutes suivies d'une période de questions. Il y avait des représentantes, soit des centres de femmes, des CSSS ou des maisons d'hébergement.</p> <p>Les journalistes ont apprécié la présentation. Ils ont également mentionné que, si un organisme considère que le traitement d'une nouvelle n'est pas adéquat, ils sont ouverts à faire une entrevue avec la personne pour donner une autre information.</p> <p>On mentionne que l'on pourrait suggérer d'ajouter une section sur le fait que la violence continue après une séparation dans plusieurs cas.</p>		

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
<p>7. Le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale (actions des différents ministères).</p> <p>a) Forum régional en violence conjugale</p>	<p>Il est question des projets qui sont financés par l'Agence. Mme Lévesque explique qu'une partie de la subvention non récurrente allouée par le MSSS sert à financer des projets qui proviennent des tables locales. Cette façon de faire favorise la concertation locale. Il peut également y avoir des projets régionaux et celui du Forum en est un.</p> <p>On demande si la campagne radiophonique qui s'est déroulée en Gaspésie pourrait être reprise dans la région. Le sujet sera discuté ultérieurement. De plus, il est entendu que tous les projets présentés par les tables locales seront présentés à la Table régionale pour un échange d'information et pour s'assurer qu'ils cadrent bien avec le plan d'action gouvernemental.</p> <p>Mme Lévesque remet une copie du projet pour le Forum régional en violence conjugale. Elle reprend les grands thèmes qui seront abordés. En avant-midi, il y aura deux conférences et en p.m., deux séries d'ateliers qui couvriront; les femmes victimes, les hommes, les enfants témoins, les femmes âgées. Un fonds a été placé en fiducie à la Maison d'hébergement l'Autre-Toit du KRTB. Il y a un comité organisateur composé de personnes à l'interne et une représentante de l'Autre Toit du KRTB. La prochaine rencontre est prévue le 28 mai 2009. Aussi, il y aura un comité aviseur qui sera composé de représentants de l'intersectoriel. Pour certains représentants, une lettre sera adressée à leur directeur pour désigner une personne, pour les autres, séance tenante, des représentants se sont désignés. Mme Castonguay demande si on peut reporter la rencontre du 28 mai étant donné que les maisons d'hébergement sont en rencontre provinciale au cours de cette semaine. Une validation sera effectuée et un suivi sera effectué.</p>		<p>Solange Lévesque</p> <p>Solange Lévesque</p>

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
b) Évaluation du plan d'action gouvernemental	<p>Mme Lévesque reprend les éléments que les agences ont transmis au Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle concernant la mise en œuvre des mesures du Plan d'action gouvernemental 2004-2009 et l'atteinte des objectifs de ce plan. Ainsi, elle mentionne que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention et promotion : L'outil destiné aux médias a été très apprécié et qu'il devrait être mis à jour. Les régions aimeraient recevoir des outils pour appuyer régionalement les campagnes d'information provinciales. Le financement des projets pour le soutien aux initiatives régionales et locales a été très apprécié et a un effet mobilisateur pour les régions. - Dépistage : L'étude de l'INSPQ qui a permis de répertorier tous les outils disponibles est très importante, mais il faudra avoir la phase II qui est l'évaluation de ces outils. La formation pour le dépistage doit continuer à se dispenser. - Intervention : Faire la promotion des mesures du MESS concernant les contraintes temporaires. Distribution de matériel pour les intervenants L'article du code civil concernant la résiliation d'un bail est la bienvenue. La formation dispensée aux intervenants du réseau : il y a deux contenus qui ont été donnés et il reste à venir ceux concernant les femmes victimes, les hommes agresseurs et les enfants exposés. - Adaptation aux réalités particulières Il y a des recherches qui sont en cours présentement concernant 		

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
	<p>les services aux femmes âgées, aux personnes handicapées et aux femmes autochtones.</p> <p>- Conditions essentielles à la réussite des interventions : La participation des ministères aux tables régionales et locales est très importante. Les mesures mises en place par les autres ministères ne sont pas beaucoup diffusées en région.</p> <p>Aussi, elle invite les différents regroupements ou des membres de l'intersectoriel à lui faire parvenir leurs commentaires en vue du prochain plan d'action ou faire une présentation de leurs pistes d'actions suggérées lors d'une prochaine rencontre.</p>		
<p>8. Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel 2008-2013</p> <p>a) Bilan régional des centres désignés</p> <p>b) Évaluation des centres désignés</p>	<p>Mme Lévesque remet les statistiques 2008 concernant les suivis de gestion transmis à l'Agence. On compte vingt trousse. Deux territoires de CSSS n'ont pas fait de trousse, soit Les Basques et La Mitis. Les principales données sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 19 trousse sont effectuées un jour de la semaine - 15 trousse sont le jour ou le soir - 40 % des victimes ont moins de 18 ans et 40 % entre 18 et 35 ans. - 85 % sont de sexe féminin - 85 % l'agresseur était connu de la victime <p>Elle présente un autre tableau qui indique que depuis 2008 dans 39 cas, on a coché la case « Intoxication involontaire possible (drogue du viol avec Black-out)</p> <p>Dans le cadre de la mesure 94 du plan d'action gouvernemental 2008-2013, il est prévu d'évaluer l'implantation des centres désignés en termes d'organisation de services et d'impact auprès des victimes et formuler des recommandations. Pour ce faire, le Ministère s'est associé au Fonds québécois de la</p>		Solange Lévesque

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
<p>c) Campagne provinciale en agression sexuelle</p>	<p>recherche sur la société et la culture pour lancer un appel de propositions pour réaliser cette évaluation. Les objectifs de cette recherche sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tracer le portrait de l'organisation des services qui sont offerts dans les centres désignés dans chacune des régions du Québec; - d'indiquer dans quelle mesure ces centres désignés répondent aux besoins des victimes d'agression sexuelle; - de faire le point sur l'utilisation des outils et sur la place qu'ils occupent dans l'intervention auprès des victimes. <p>Le début de la recherche est prévu le 1^{er} février 2010 et le dépôt final est le 1^{er} mai 2012.</p> <p>Une copie de l'appel de proposition est remise aux membres.</p> <p>Mme Lévesque remet les documents disponibles sur le site Internet venant appuyer la campagne provinciale en agression sexuelle. Il s'agit de différentes statistiques, des définitions sur ce qu'est l'agression sexuelle, les formes d'agressions, la prévention et les conséquences.</p> <p>Mme Danielle Proulx fait circuler le dépliant qui a été mis dans l'envoi du chèque du 1^{er} mai aux prestataires d'aide sociale. Il s'intitule « L'agression sexuelle, c'est inacceptable et criminel! Brisons le mur du silence ».</p>		
<p>9. Suites du Forum tenu à Rimouski sur l'hypersexualisation, la sexualisation précoce et les agressions sexuelles</p>	<p>Mme Lévesque remet la copie des mémos 4 et 5 produits par le Calacs de Rimouski sur les suites du Forum concernant l'hypersexualisation. Elle invite Mme Linda Bérubé à expliquer le dossier.</p>		

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
	<p>Mme Bérubé mentionne que le guide sur l'hypersexualisation sera distribué en août 2009. Il s'agit d'un guide pratique pour supporter une démarche en regard de l'hypersexualisation. La production de ce guide a été possible entre autres, suite au soutien financier de l'Agence et de la CRÉ qui va également supporter sa distribution dans les bibliothèques et les bureaux municipaux. Il y aussi les Caisses populaires qui en seront dépositaires. Pour ce qui est de la distribution au niveau du réseau de la santé et des services sociaux, c'est l'Agence qui la prendra en charge.</p> <p>Aussi, il y a les activités du 20e anniversaire du Calacs de Rimouski. Il y a eu la soirée hommage le 1^{er} mai 2009 où un recueil maison de textes rédigés par des femmes a été distribué sur place. Aussi, il y avait la présence de Martine Ayotte, auteure du livre « La proie ». Il y aura d'autres activités à l'automne, possiblement le 11 septembre. La formule n'est pas connue. Le bilan des vingt dernières années sera présenté. Il y aura une invitation transmise aux partenaires.</p> <p>En regard du 2e plan d'action, les Calacs ont fait une analyse comparée des recommandations déposées par le Regroupement et le plan d'action. Les Calacs ont formulé des commentaires qui pourraient être présentés et discutés lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Aussi, Mme Lévesque mentionne que le Calacs a remporté le Prix Égalité 2009 dans la catégorie « Modèles et comportements égalitaires » avec le projet sur l'hypersexualisation.</p>		
10. Échanges sur des	Mme Lévesque invite les membres à faire part des	À chaque	Tous les ministères

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
problématiques particulières vécues par les intervenants	<p>problématiques rencontrées.</p> <p>Questions de l'Arc-en-soi : Mme Cindy Pelletier soulève les deux situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une personne sous probation sans suivi qui est au programme de 82 semaines. Il ne peut y avoir de bris de condition. À qui peut-on référer s'il y a une infraction à une des conditions? Il faut passer par la police. - Une personne, sous l'article 161 qui n'est plus sous probation, mais qui a une interdiction pour dix ans d'aller dans un parc. Si un intervenant du Centre le voit, est-ce qu'il a le devoir de le dénoncer parce qu'il ne respecte pas une condition? Oui, on le dénonce à la police. 	rencontre	partenaires
11. Information provenant des Tables locales	<p>Mme Solange Lévesque remet les documents suivants qui proviennent des tables locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Table en violence conjugale du Témiscouata : compte rendu de la rencontre du 21 septembre 2008 - Table en violence conjugale de Matane : compte rendu de la rencontre du 24 avril 2008 Table en violence conjugale de Matane : compte rendu de la rencontre du 19 juin 2008 - Table en violence conjugale de Matane : compte rendu de la rencontre du 9 septembre 2008 Table en violence conjugale de Matane : compte rendu de la rencontre du 18 décembre 2008 <p>Les membres demandent de recevoir ces informations par Internet lorsque disponibles sur ce support.</p>		
12. Nouvelles publications	- Violence faite aux femmes. Colloque international. Violences		

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
	<p>faites aux femmes : réponses sociales plurielles. Criviff.</p> <p>- Violence conjugale. Statistiques 2007. La criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec. Au Bas-Saint-Laurent, un taux de 197 par 100 000 habitants. 83 % sont des femmes 87 % sont âgées entre 18 à 49 ans. 354 infractions en 2008 par rapport à 373 en 2006 201 voies de fait parmi les 354 infractions</p> <p>- 4^e colloque québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents, 26-27 octobre 2009. La CPPE présentera un atelier à ce colloque. Aussi, une affiche sera lancée concernant le projet de recherche-action sur la négligence dans la Matapédia.</p> <p>Article de presse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire disparaître toute trace de soi, y compris les enfants La Presse, 2 avril 2009 - La violence conjugale s'accroît avec la crise économique, La Presse 15 avril 2009 - Communiqué du Y des femmes de Montréal. Jeunes et sexualisation. Tournée provinciale avec deux nouvelles formations. - Oser parler d'agression sexuelle. La Presse 29 mars 2009. - Deux viols par semaine à Québec, Le journal de Québec, 12 février 2009. - Québec appelle à la dénonciation, Le Soleil, 19 janvier 2009. - Pour bien orienter les jeunes sur la sexualité, L'Information, 31 décembre 2008. - Des coiffeuses en première ligne, La Presse, 28 décembre 		

OBJET		ÉCHÉANCE	RESPONSABLE
	2008. - Vivre dans la peur de l'autre, Le Journal de Québec. 27 novembre 2008. - La violence conjugale, Le Journal de Québec. 7 décembre 2008. - L'amour qui fait mal, Le soleil, 30 novembre 2008. - Ces maris jaloux qui tuent leur femme, Le Soleil, 2 décembre 2008. - Les ressources continuent d'être insuffisantes, Le Devoir, 2 décembre 2008		
13. Questions diverses	Aucun sujet n'est ajouté		
14. Prochaine rencontre	La prochaine rencontre est fixée au 3 novembre 2009. Elle sera d'une durée d'une journée en commençant à 9 h 30.		
15. Levée de la rencontre	La rencontre est levée à 14 h 30.		

LE 22 MAI 2009